



OSIRIS

BATIK

Observatoire sur les Systèmes d'Information les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal

Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les Systèmes d'Information, les Réseaux et les Inforoutes au Sénégal

n° 71 juin 2005

Sommaire

Editorial

Les collectivités locales à l'heure des TIC

Actualités

La Banque Sénégal-Tunisienne lance le porte monnaie électronique « Kalpé »

Formation des animateurs des premiers Centres multimédias communautaires (CMC)

Le Soleil en ligne fait peau neuve

Première promotion d'étudiants en informatique de l'UVA à l'UGB

Le ministère en charge des NTIC dispose enfin d'un site Web

Fatick informatise son Etat civil

Procès en diffamation de Karim Wade contre Le Quotidien

Résultat net en hausse de 37,5% pour la Sonatel en 2004

Séminaire sur le rôle des TIC dans la gouvernance de collectivités locales

Séminaire sur l'état des lieux sur l'utilisation des TIC dans l'enseignement

Nouveau site Web pour aller étudier en France

Plate-forme d'appui au développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre

Politique

Nomination de Daniel Seck à la tête de l'ART

Atelier sur de nouveaux engagements spécifiques dans le cadre de l'OMC

Infrastructures et services

Sentel atteint le seuil des 500.000 abonnés

Projets

L'ADIE projette de mettre en ligne 200 démarches administratives

Projet d'informatisation de l'état civil de la mairie de Louga

Rendez-vous

Réunion régionale préparatoire de la Conférence mondiale des télécommunications

Forum africain des collectivités locales et de la société de l'Information (13-25 juillet 2005)

IEARN Dakar 2005

Les collectivités locales à l'heure des TIC

A quelques semaines du Forum africain des collectivités locales et de la société de l'information qui doit se tenir du 13 au 25 juillet 2005 à Dakar autour du thème « Gouvernance électronique et Solidarité numérique : construire les agendas locaux en Afrique », l'actualité semble confirmer que les pouvoirs locaux sont entrain de travailler à la concrétisation de leur engagement au sein du Fonds de solidarité numérique. Premiers acteurs parmi tous les partenaires à avoir soutenu la mise sur pied de cet important outil de financement de la lutte contre la fracture numérique et confrontés à la question axiale de l'inclusion des populations dans la société de l'information, les communes, les villes et les régions prennent davantage conscience des nombreuses opportunités qu'elles peuvent tirer des technologies de l'information et de la communication. Qu'il s'agisse de l'informatisation de l'Etat civil ou de la gestion administrative, comptable et budgétaire, les réalisations et les projets fleurissent ici et là et l'on ne peut que s'en réjouir. Cependant, il faut noter que le citoyen est souvent le grand absent de ces projets et rares sont les collectivités locales qui songent en priorité à améliorer le service rendu à leurs administrés voire à en créer de nouveaux, même si les efforts de modernisation ont des retombées indirectes pour ce dernier. Il est en effet grand temps que l'utilisation des TIC ne soit plus pensée uniquement comme un moyen d'améliorer l'efficacité du fonctionnement interne, pour ne pas dire de la gestion administrative des collectivités locales, mais aussi et surtout comme un outil au service du citoyen et de la démocratie locale fournissant plus de transparence, d'information, de facilités, d'espaces d'expressions et de débats, etc. en rapport avec la vie de la cité. Les collectivités doivent ainsi s'orienter vers la mise en place de services en ligne informant sur les différentes démarches administratives qui sont de leur ressort tout en permettant de télécharger les formulaires nécessaires à leur accomplissement. Au delà des différents services en ligne qu'il est possible de mettre en œuvre, il est également important que les collectivités locales s'impliquent concrètement dans la lutte contre la fracture numérique en installant des points d'accès public à Internet. Il ne sert en effet à rien de réaliser de magnifiques « vitrines numériques » si la majorité des habitants d'une collectivités locales n'ont pas la possibilité des les utiliser faute de pouvoir accéder à Internet soit parce que l'infrastructure d'accès est inexistante, soit parce qu'ils n'ont pas les moyens financiers de se connecter ou encore parce qu'ils ne sont pas capables d'utiliser l'outil informatique. Pour apporter des solutions à tous ces problèmes, les collectivités locales doivent donc, à l'image des Etats, concevoir des stratégies en la matière, prenant en compte les dimensions infrastructures, coûts d'accès, formation, création de contenu, etc. Leur implication plus active dans le déploiement de réseaux alternatifs de télécommunication et l'offre de services d'information administrative plus développés permettraient de réduire les coûts d'accès et favoriser une plus grande dissémination ; ce qui leur garantirait ainsi des ressources additionnelles dans le même temps où la pénétration Internet s'accroîtrait. Il faut souhaiter que les recommandations attendues de la conférence de Dakar indiquent, comme ce fut le cas avec la rencontre de Bamako 2002 préparatoire au sommet de Genève, des pistes intéressantes à proposer à la rencontre de Bilbao puis au sommet de Tunis.

**Amadou Top
Président d'OSIRIS**

Actualités

* La Banque Sénégal-Tunisienne lance le porte monnaie électronique « Kalpé »

La Banque Sénégal-Tunisienne (BST) a lancé le 30 juin 2005 un porte monnaie électronique dénommé « Kalpé ». Les utilisateurs de cette carte pourront payer leurs factures d'électricité, régler leur carburant dans certaines stations-service agréées et procéder aussi à d'autres types transactions avec ce moyen de paiement électronique. Une des caractéristiques de cette la carte Kalpé est son détenteur n'est obligé de disposer d'un compte à la BST. Pour utiliser cette carte, il suffit de verser une somme en espèces auprès d'un point agréé de manière à pouvoir recharger son porte-monnaie électronique. A l'heure actuelle, le service permettant le paiement des factures est limité aux abonnés de la Société nationale d'électricité (SENELEC) mais il devrait par la suite être étendu à d'autres structures. Pour le moment, seuls onze points de recharge existent dont dix à Dakar et un onzième à Touba. Cependant, si le produit rencontre un succès important, d'autres points du territoire devraient être dotés de points de recharge d'autant plus que le système peut être utilisé pour exécuter des transactions y compris dans des endroits où il n'y a ni électricité ni téléphone fixe. Kalpé a été réalisé par la société Bytech, spécialisée dans le paiement électronique.

BST : <http://www.bst.sn/>

* Formation des animateurs des premiers Centres multimédias communautaires (CMC)

Le 29 juin 2005 a démarré un séminaire de formation d'une durée de dix jours destiné aux 24 volontaires qui animeront les six premiers Centres multimédias communautaires (CMC) qui doivent être installés à Goudiri, Diaobé, Ranérou, Thiél, Khombole et Sébikotane. Abrutant une radio communautaire, un télécentre et un cyberspace, ces CMC, qui seront opérationnels d'ici la fin du mois de juillet 2005, devraient être au total au nombre de 20 à travers le pays.

* Le Soleil en ligne fait peau neuve

Depuis le 22 juin 2005, la version en ligne du quotidien national Le soleil a fait peau neuve. Réalisée avec le logiciel SPIP, elle est, comme les précédentes versions, d'excellente facture. Ainsi désormais chaque article dispose d'un format d'impression, peut être envoyé à un ami ou encore ajouté dans les favoris de l'utilisateur. Il est même possible d'imprimer l'intégralité de l'édition.

Le Soleil : <http://www.lesoleil.sn/>

* Première promotion d'étudiants en informatique de l'UVA à l'UGB

Le 22 juin 2005, les diplômés de la première promotion d'étudiants en informatique de l'Université Virtuelle Africaine (UVA) de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis ont reçu leurs diplômes en présence de Louise Marchand, Ambassadrice du Canada au Sénégal, M. Kuzvinetsa, Recteur de l'UVA en Afrique et de Pierre Marchand, représentant l'Université de Laval (Québec). Au nombre de 42, ces diplômés ont suivi une formation de deux ans délivrée à distance par des enseignants de l'Université Laval (Québec).

UVA : <http://www.avu.org/>

UGB : <http://www.ugb.sn/>

* Le ministère en charge des NTIC dispose enfin d'un site Web

Le ministère des Postes, des Télécommunications et des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, possède enfin un site Web consultable à l'adresse <http://www.telecom.gouv.sn/>. En effet, bien que le gouvernement du Sénégal dispose depuis 1997 d'un site Web officiel, jamais le ministère en charge des TIC n'a disposé d'un site Web alors que d'autres ministères en étaient dotés. Le site contient un certain nombre de documents en matière de télécommunication et de TIC comme la Lettre de politique sectorielle, le document de stratégie nationale élaborée en 2000, la présentation de projets comme celui des Centres multimédias communautaires (CMC) mais également un lexique de termes utilisés dans le domaine des télécommunications.

MPTNIC : <http://www.telecom.gouv.sn/>

* Procès en diffamation de Karim Wade contre Le Quotidien

Le 14 juin 2005, à l'occasion du procès en diffamation opposant Karim Wade, fils du Président Abdoulaye Wade, au journal Le Quotidien, le plaignant a décidé de renoncer aux dommages et intérêts qu'il réclamait (150 millions de FCFA) pour se contenter du Franc symbolique et de la publication du jugement dans Le Quotidien et dans le journal marocain Le Matin du Sahara. Le verdict sera prononcé le 12 juillet 2005. Pour mémoire, l'affaire avait été déclenchée par la publication dans les colonnes du Quotidien d'informations provenant de la lettre d'information électronique Balancing Act et portant sur les liens présumés existant entre Karim Wade et Maroc Télécom. Ces informations avaient par la suite été démenties par Balancing Act et des excuses présentées par Le Quotidien dans son édition du 2 avril 2005.

* Fatick informatise son Etat civil

La commune de Fatick, dont le maire est le Premier Ministre Macky Sall, est désormais dotée d'un système informatique destinée à la gestion de l'Etat civil.

* Résultat net en hausse de 37,5% pour la Sonatel en 2004

Dans le rapport annuel d'activités 2004 du Groupe Sonatel publié dans le courant du mois de juin 2005, on apprend que le chiffre d'affaires consolidé s'est élevé 252.253 milliards de Francs CFA en 2004 soit une progression de 29% par rapport à l'année 2003. Cette croissance est constituée à 78% par l'activité de la téléphonie mobile, 16,2% par celle de la téléphonie publique et seulement 4% par celle de la téléphonie fixe. Cela étant, la contribution de la téléphonie fixe reste prépondérante avec 59,2% du chiffres d'affaires contre 40,8% pour la téléphonie mobile. Le résultat d'exploitation consolidé est en croissance de 36,7% par rapport à l'année de 2003 et s'élève à 116.491 milliards de Francs CFA alors que le résultat net est en hausse de 37,5% et s'élève à 76.3 milliards de Francs CFA. Le bénéfice net de 49.681.875.931 Francs CFA qui a été réalisé en 2004, a été entièrement affecté à la distribution de dividendes. Durant la même période, le titre Sonatel à la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan a fortement progressé puisqu'il a atteint 36.030 Francs CFA en fin décembre 2004 contre 22.500 Francs CFA au 31 décembre 2003. Globalement la Sonatel a directement contribué pour 86 milliards de Francs CFA à la génération et à la redistribution de revenus et a versé 72,34 milliards de Francs CFA d'impôts et taxes soit 9,6% des recettes fiscales de l'Etat. Le parc d'abonnés, tous services confondus, s'élevait à 1 026 378 en fin décembre 2004 soit une progression de 27% par rapport à l'année 2003. La téléphonie mobile représente pratiquement les deux tiers de ce parc avec 781 430 abonnés, en croissance de 35% par rapport à 2003, alors que la téléphonie fixe ne progresse que de 7% avec 244 998 abonnés. La croissance du parc est à mettre en relation avec les investissements qui ont progressé de 14% par rapport à l'année

2003 avec 56.930 milliards de Francs CFA en 2004 dont 93% consacrés aux réseaux se répartissant en 64% pour les réseaux mobiles (52.7 milliards de Francs CFA) et 36% pour le réseau fixe (19 milliards de Francs CFA). La Sonatel Mobiles, qui détient 70% du marché de la téléphonie mobile, a enregistré en 2004 une croissance de son parc d'abonnés de 37,5% dont l'écrasante majorité (96,7%) sont de clients de la formule prépayée. En matière de téléphonie rurale, l'investissement s'est élevé à 8.148 milliards de Francs CFA et le nombre de villages raccordés était de 1356 (sur 14.200 villages que compte le Sénégal) soit + 42% par rapport au cahier des charges fixé par l'Etat. Enfin, on note que l'ADSL compte désormais 8765 clients et a contribué à faire baisser le nombre de liaisons spécialisées alors que Sentoo compte 12.000 abonnés au 31 mars 2005.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

* Séminaire sur le rôle des TIC dans la gouvernance de collectivités locales

Dans la première semaine du mois de juin 2005, la Direction de la Formation communication du ministère des Collectivités locales et de la décentralisation a organisé un séminaire sur le thème « Rôle des NTIC dans la gouvernance de collectivités locales ». Le principal objectif de ce séminaire était notamment de définir un nouveau schéma d'intégration informatique et technologique pour les collectivités locales en matière d'informatisation de l'Etat civil, de gestion comptable et budgétaire, etc. La cérémonie de lancement de ce séminaire a été présidée par Aminata Tall, Ministre des Collectivités locales et de la décentralisation, qui a beaucoup insisté sur la nécessité d'informatiser l'Etat civil tandis qu'Amadou Top, Président d'Osiris, alertait les élus locaux l'importance de se saisir des opportunités offertes par les TIC.

* Séminaire sur l'état des lieux sur l'utilisation des TIC dans l'enseignement

Le 7 juin 2005, a été lancé un séminaire destiné à faire l'état des lieux sur l'utilisation des TIC dans l'enseignement au Sénégal. Réunissant une centaine d'acteurs du système éducatif ce séminaire organisé par le Ministère de l'Education entre dans le cadre des orientations stratégiques du 2^{ème} Schéma Directeur Informatique (SDI-2). Au delà du recensement des initiatives existantes, l'objectif est de parvenir à une mise en synergie des différentes actions et éviter la cacophonie qui, règne parfois en la matière.

Ministère de l'éducation : <http://www.education.gouv.sn/>

* Nouveau site Web pour aller étudier en France

Le Centre pour les études en France (CEF) est un nouveau service de l'Ambassade de France au Sénégal destiné aux sénégalais et aux étrangers résidant au Sénégal et qui souhaitent poursuivre leurs études en France. Le CEF est à la fois :

- un service gratuit d'accueil, d'information et d'orientation (Étudier en France) ;
- un site Internet qui permet de suivre la nouvelle procédure obligatoire de traitement des dossiers pédagogiques en préalable au dépôt de la demande de visa d'étude.

CEF : <http://www.cefsenegal.com/>

* Plate-forme d'appui au développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre

Une plate-forme d'appui au développement rural en Afrique de l'Ouest et du Centre ayant pour vocation d'aider les acteurs (Etats, organisations intergouvernementales, organisations de la société civile, partenaires au développement) de ces régions à mettre en cohérence les programmes menés en direction du monde rural

vient d'être lancée. Cet outil bilingue (français/anglais), réalisé dans le cadre d'un programme soutenu par le ministère français des Affaires étrangères, l'Union européenne (UE), le FIDA et l'UNIFEM comporte notamment une base de données documentaires contenant plus de 3000 documents en téléchargement, un annuaire, un agenda et des liste des sites web consacrés au développement rural.

Agir ensemble sur les politiques rurales : <http://www.hubrural.org/>

Politique

* Nomination de Daniel Seck à la tête de l'ART

A l'issue du Conseil des ministres tenu le 16 juin 2005, Daniel G. Goumalo Seck, Ingénieur en Génie électrique, a été nommé Directeur général de l'Agence de régulation des télécommunications (ART) en remplacement de M. Malick F. Guèye. Ce dernier avait été nommé à la tête de l'ART le 27 mai 2003 en remplacement de Mactar Seck, premier Directeur général de l'ART nommé à ce poste le 17 janvier 2002.

ART : <http://www.art.sn/>

* Atelier sur de nouveaux engagements spécifiques dans le cadre de l'OMC

Le 31 mai 2005, le ministère du commerce a organisé un atelier national sur la validation de la liste des offres d'engagements spécifiques du Sénégal dans le cadre des négociations sur le commerce des services à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Pour mémoire, en 1997, le Sénégal avait adopté une liste d'engagements spécifiques relatifs au secteur des télécommunications. Cette rencontre nationale s'inscrit dans la mise en œuvre de l'agenda de Doha sur la libéralisation progressive des services.

Ministère du Commerce : <http://www.commerce.gouv.sn/>

OMC : <http://www.wto.org>

Infrastructures et services

* Sentel atteint le seuil des 500.000 abonnés

A travers un encart publicitaire publié dans la presse écrite, Sentel, le second opérateur de téléphonie mobile, a annoncé avoir atteint le seuil des 500.000 abonnés le 2 juin 2005.

Sentel : <http://www.sentel.sn/>

Projets

* L'ADIE projette de mettre en ligne 200 démarches administratives

Dans le cadre de la montée en puissance de l'intranet gouvernemental, l'Agence De l'Informatique de l'Etat (ADIE) projette, dans une première phase, de mettre en ligne deux cents démarches administratives. Accessibles sur un site portail, elles fourniront au citoyen toutes les informations utiles (pièces à fournir, coût, textes de références, service compétent, etc.) pour mener à bien toute une série de démarches administratives courantes (demande de carte d'identité, extrait de casier judiciaire, autorisation de construire, etc.).

ADIE : <http://www.adie.sn/>

* Projet d'informatisation de l'état civil de la mairie de Louga

A l'occasion d'une session ordinaire du Conseil municipal, le maire de la ville, Maniang Faye, a informé les conseillers municipaux que le projet d'informatisation de l'état civil de Louga était en bonne voie. Outre l'Etat civil, le projet, qui devrait démarrer en juillet 2005, pourrait concerner la modernisation la gestion de la municipalité voire l'informatisation des archives municipales. Dans cette perspective, un centre de formation basé à Nguékokh a été choisi pour former gratuitement dix agents de la mairie en informatique et aux rudiments de l'Internet.

Rendez-vous

* Réunion régionale préparatoire de la Conférence mondiale des télécommunications

Dans le cadre de Conférence Mondiale des Télécommunications (CMDT-06) qui sera organisé par l'Union internationale des Télécommunications (UIT) du 7 au 15 mars 2006 à Doha (Qatar), une réunion régionale préparatoire se déroulera du 04 au 07 juillet 2005 à Abuja (Nigeria).

UIT : <http://www.itu.org/>

* Forum africain des collectivités locales et de la société de l'Information (13-25 juillet 2005)

Le Forum africain des collectivités locales et de la société de l'Information se tiendra du 13 au 15 juillet 2005 à Dakar (Sénégal). Cette réunion entre dans le cadre de la préparation du deuxième Sommet des villes et des pouvoirs locaux sur la société de l'information qui se déroulera du 9 au 11 novembre à Bilbao (Espagne).

Bilbao 2005 : <http://www.it4all-bilbao.org/>

* IEARN Dakar 2005

La douzième conférence des enseignants et le 9ème sommet des jeunes du réseau IEARN se dérouleront du 17 au 24 juillet 2005 à Dakar (Sénégal) sur le thème « Populations, Problématiques de l'éducation et TIC ».

IEARN : <http://www.education.gouv.sn/iearn>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons (Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0) Osiris, Juin 2005.
